



Préserver le gibier avec une barre d'effarouchement

n° P14



Vincent BANNIER
EARL du petit Mandon
Vaches laitières

49 150 BAUGE EN ANJOU

Le système en bref

150 ha en Agriculture Biologique depuis 2016
70 % en prairies temporaires et permanentes et reste en cultures.
Quasi autonomie de fourrages.



Ma problématique était que tous les ans, je fauchais malencontreusement des nids de faisans, des levreaux et faons lors des périodes de fauches. En effet, le printemps est délicat pour la faune sauvage car il s'agit souvent de la saison de nidification et de mises-bas.

Mon objectif était d'avoir moins d'impact sur le petit gibier lors de mes travaux d'exploitation : « en évitant l'évitable ».

En 2012, j'ai intégré le réseau A.R.B.R.E. qui, par le biais de son conseiller de la Fédération des Chasseurs, m'a accompagné pour l'aménagement de zones propices au petit gibier et à la biodiversité en général ; une cause que j'affectionne sur mon exploitation. J'ai notamment pu échanger sur la problématique que je rencontrais en période de fauches.

Lors d'une réunion avec la Fédération des Chasseurs dans la Sarthe il y a plusieurs années, j'ai bénéficié d'une présentation et démonstration d'utilisation de la barre d'effarouchement.

Convaincu, j'ai choisi d'investir dans une **barre d'effarouchement à peignes et vérin hydraulique**, grâce à la Fédération des Chasseurs qui a mis en place un partenariat de construction avec le CFA-MFR la Rousselière de Montreuil-Bellay. **Les peignes sont plus efficaces que les chaînes** car ils permettent de pousser les animaux. Depuis l'achat, j'utilise tous les ans la barre pour mes parcelles en foin, soit environ 70 à 100 ha. A contrario, je ne l'utilise pas sur le méteil ensilage car les peignes ont tendance à s'accrocher dans la vesce et le pois. De plus, l'équipement étant assez lourd, nous le fixons à plusieurs et équipons la faucheuse pour au minimum une journée entière. **Tous les ans, j'observe du petit gibier qui s'échappe devant la barre**, c'est pour moi la satisfaction de les avoir sauvés.

Précisions techniques

Coût de la barre : environ 2000 € subventionné à 30% par la FdC

Pas plus de 12km/h

Largeur de la barre de 3m, correspondant à la largeur de la faucheuse

Utilisée sur 60% de la SAU.



Barre d'effarouchement



5 partenaires engagés

A.R.B.R.E un partenariat :





Préserver le gibier avec une barre d'effarouchement

n° P14



A l'avenir, j'ai besoin d'un débit de chantier plus important. De ce fait, je devrai utiliser une faucheuse frontale et latérale. Je me renseigne donc désormais sur d'autres moyens complémentaires pour protéger le petit gibier lors des fauches. Je m'intéresse notamment au drone thermique.....

Les barres d'effarouchement sont les outils les plus efficaces pour limiter la mortalité de la faune sauvage lors des chantiers de fauche.

L'utilisation de la barre d'effarouchement doit être associée à la limitation de la vitesse (10-12 km/heure maximum). D'autres peuvent être conseillées :

- Faucher du centre de la parcelle et finir vers l'extérieur
- Conserver des banches non fauchées en bordures de parcelles

Plusieurs techniques sont testées notamment pour répondre aux développements des faucheuses frontales (drone avec caméra thermique et détecteur de gibier installé sur les faucheuses).

Machinisme :

http://www.agrifaune.fr/fileadmin/user_upload/National/004_eve-agrifaune/Publications_GTNA_Machinisme/Article-Faune-sauvage-2017.pdf

http://www.agrifaune.fr/fileadmin/user_upload/National/004_eve-agrifaune/Publications_GTNA_Machinisme/2019-Plaquette_Effarouchement.pdf

https://www.youtube.com/watch?v=ON7wU3_VYkc

Le regard du conseiller

5 partenaires engagés

A.R.B.R.E un partenariat :

